



DECLARATION FO, Solidaires et CGT

APPEL À LA GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE DU 9 AVRIL 2015

Combattre et réduire le chômage, permettre la création d'emplois en changeant de politique économique, préserver les droits et tous les régimes sociaux, garantir et promouvoir le service public, augmenter les salaires (secteurs public et privé), les retraites, les pensions et les minimas sociaux, constituent des priorités sociales, de surcroît en période de crise.

Les syndicats **FO**, CGT, et Solidaires affirment leur détermination pour faire aboutir ces revendications et lutter contre l'austérité et ses impacts destructeurs tant socialement, économiquement que démocratiquement.

Le «pacte de responsabilité», la rigueur budgétaire, la réforme territoriale, nombre de dispositions

du projet de loi libérale « Macron » ainsi que plusieurs décisions des pouvoirs publics et du patronat aggravent la situation des salarié(e)s, des retraité(e)s et des chômeurs(ses).

De nombreuses luttes et mobilisations syndicales sont d'ores et déjà engagées dans les entreprises, les services publics et les secteurs professionnels.

Pour faire converger ces revendications et exiger du gouvernement et du patronat qu'ils y répondent, les organisations syndicales **FO**, CGT et Solidaires s'engagent dans un processus de mobilisation. Conscientes de leur responsabilité, elles invitent les retraité(e)s et les chômeurs(ses) à se mobiliser et appellent l'ensemble des salarié(e)s, du public et du privé, à une journée de grève interprofessionnelle et à manifester le 9 avril 2015.

PRIME COLLECTIVE D'INTERESSEMENT (suite !)

L'INSUPPORTABLE PROVOCATION DU DIRECTEUR GENERAL

Voir notre information sur ce sujet en date du 5 mars 2015 ([voir sur notre site](#))

De report en report, le Comité Technique de Réseau du 5 mars 2015, présidé par le directeur des ressources humaines, le Directeur Général ayant manifestement mieux à faire, et, principalement consacré au bilan de la formation professionnelle, a abouti à étudier le bilan 2013 et les perspectives 2014 quasiment au printemps 2015.

C'est dire l'intérêt de la discussion !

En outre, les conclusions de l'administration s'agissant des HEA administratifs présentées également à ce CTR se situent en nette régression notamment pour les IDiv

HC et les IP par rapport aux discussions de la RTA du 19 septembre.

Par ailleurs, des propositions concrètes de la Direction Générale relatives à la prime collective de performance ont été portées à la connaissance du Ministre sans aucune discussion préalable à la DGFIP.

Il s'agit d'une insupportable provocation du directeur général qui compte faire 18 millions d'euros d'économies sur le dos des agents, leur faisant financer ainsi les réformes qui aboutiront à la suppression de leur emploi.

Parallèlement, la circulaire du 18 février du 1er Ministre aux préfets de régions constitue un démenti flagrant aux propos lénifiants du Directeur Général concernant l'impact de la réforme territoriale sur les services de la DGFIP.

En conséquence, face à une Direction Générale qui non seulement n'écoute pas les légitimes revendications des personnels mais ignore leurs inquiétudes ; qui, de surcroît avance masquée au point que certaines informations nous arrivent par l'extérieur, la délégation **FO** DGFIP a indiqué qu'elle quitterait la séance à l'issue des déclarations liminaires et demandé une interruption de séance.

Solidaires et la GT se sont ralliés à cette position et ont également quitté la séance.

Nous avons collectivement demandé la tenue rapide d'un GT du CTR spécifique à la formation professionnelle qui aborderait enfin les orientations pour 2015 et après.

**RDV le 9 avril,
GRÈVE GÉNÉRALE INTERPROFESSIONNELLE
En Loire-Atlantique
10h30 à NANTES (Place du Commerce)
et à ST NAZAIRE**

LA GIPA, C'EST QUOI ÇA DÉJÀ ?

La GIPA c'est la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat pour 2015 ?

Sur le site **FO** DGFIP national (page rémunérations), une [information sur la GIPA 2015](#) est mise en ligne (un calculateur est à votre disposition).

